

TARIF DES HONORAIRES

A ce jour le taux de TVA pour les transactions immobilières est de 20,00 %

VENTE D'IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION OU PROFESSIONNEL

Honoraires TTC :

- Jusqu'à 30 000 €uros ----- 3 000 € TTC forfaitaire
- De 30 001 à 45 000 €uros ----- 10 % TTC maximum
- De 45 001 à 110 000 €uros ----- 6 à 7 % TTC maximum
- Au-dessus de 110 000 €uros ----- 5 à 6 % TTC maximum
- IMMEUBLE A USAGE COMMERCIAL ----- 10 % TTC maximum
- TERRAIN ----- 8 à 10 % TTC maximum
- FONDS DE COMMERCE ----- 12 % TTC maximum
- LOCATION COMMERCIALE ----- 15 % TTC maximum
- LOCATION VIDE NON SAISONNIERE

Honoraires TTC :

Constitution du dossier et rédaction de bail d'entremise et de

négociation : ----- 10 €uros / m² de surface habitable.

Réalisation état des lieux : ----- 3 €uros / m² de surface habitable.

- SIMPLE EVALUATION ----- de 150 € à 250.00 € TTC